

Classe moyenne, où es-tu ?

Roger Nordmann, conseiller national (PS, VD).

La classe moyenne est l'objet de toute l'attention. Le parti 'en réclament en permanence et prétendent la défendre. Dans certaines campagnes de votation, comme celle du paquet fiscal ou de la caisse-maladie, tant le parti an que le opposant s'en réclament. D'où l'intérêt de essayer de mieux cerner l'existence de cette «classe moyenne».

Différentes manières de calculer

Une étude commandée par la Fédération suisse Association de la Association d'employé de l'industrie de machine et de l'électrotechnique (VSAM, à télécharger sur le site du bureau BASS, www.bass.ch) rappelle une définition toute simple: la classe moyenne fait composé de ménage qui gagnent leur vie de manière autonome, sans dépendre d'un soutien étatique, même partiel, et sans bénéficier de revenu substantiel de la fortune (le revenu AVS et LPP est considéré comme un gain autonome). Si cette définition est pleine de bon sens, elle demeure cependant peu opérationnelle en l'absence de chiffrage.

Le VSAM propose également sa propre définition. Elle situe la classe moyenne dans une fourchette de revenu brut annuel entre fr. 50'000.- et fr. 80'000.- pour une personne seule. Pour une famille de deux adultes et deux enfants, le VSAM estime que, les bornes délimitant la classe moyenne sont entre 105'000 fr. et 168'000 fr., ceci sur la base d'une échelle d'équivalence de l'OCDE.

Une autre approche plus descriptive, mais plus simple, consiste à définir la classe moyenne de manière relative. La classe moyenne est alors définie en enlevant le 20% de ménage le plus pauvre et le 20% de ménage le plus riche (en terme de revenu), c'est-à-dire le «60% du milieu». En langage statistique, on situe alors la classe moyenne entre le premier et le quatrième quintile. L'encadré ci-dessous montre la situation effective pour les différentes catégories de ménage en 2004 sur la base d'une enquête de l'OFS.

Quelles implications politiques?

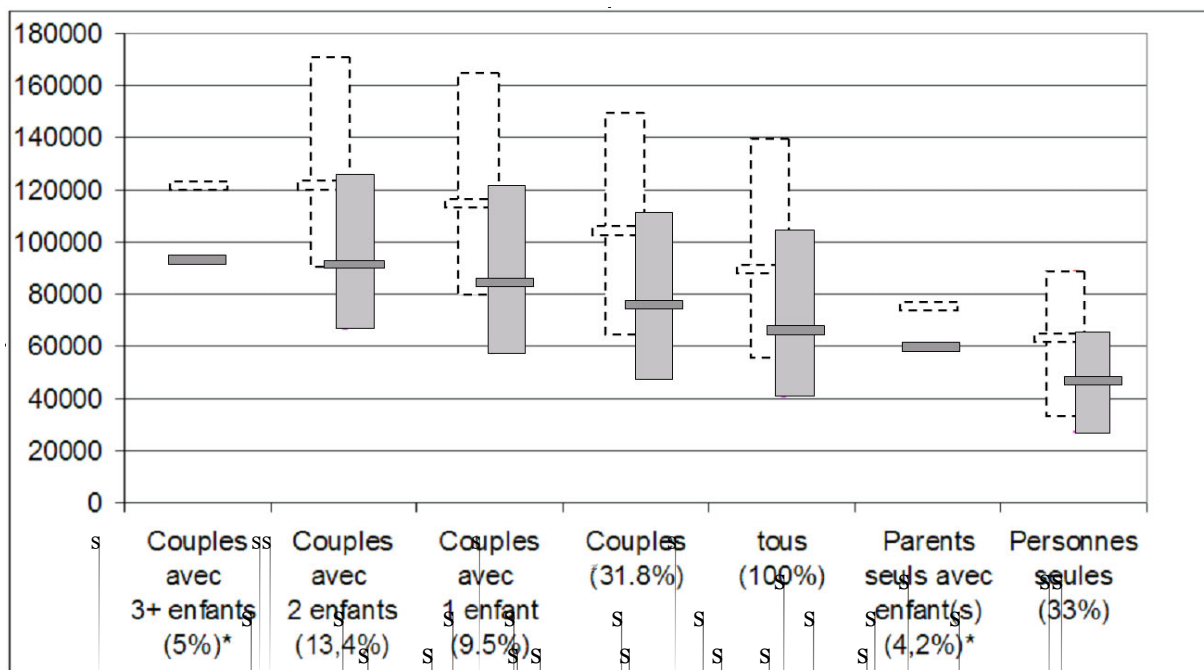
L'examen du graphique ci-dessus est instructif pour la stratégie politique. Pour assurer le financement de l'Etat et une certaine équité dans la redistribution de richesse, il est inadéquât de vouloir charger davantage la classe moyenne. Cette dernière, même dans sa tranche supérieure, n'est en effet pas extraordinairement plus riche que le 20% de ménage le plus défavorisé. Renforcer la redistribution entre la classe moyenne et le ménage le plus pauvre n'aurait guère de sens. En démocratie, la chance de succès seraient de plus très limitée.

On mesure donc toute l'importance qu'il y a à maintenir une forte progression de l'impôt sur le revenu, une imposition de la fortune ainsi que la taxation de l'entreprise et de l'occupation comme pilier du financement de la collectivité publique et de la redistribution. C'est également la base de ce contact que le PS a fixé le paramètre de son initiative populaire «

» (voir article p. 9). Cette dernière lutte contre le dumping fiscal chez le très haut revenu, à avoir au-delà de fr. 250'000 fr. de revenu imposable pour un célibataire, et de fr. 500'000 fr. pour un couple.

Encadré:

Graphique La fourchette du revenu brut et du revenu disponible de la classe moyenne



* En raison de la petite taille de l'échantillon, seule la médiane est connue.

Le graphique met en évidence la fourchette de revenu de ménage de la classe moyenne, définie par l'exclusion de 20% le plus pauvre et de 20% le plus riche.

Le revenu brut (incluant la prestation sociale reçue) est représenté en traitillé. Le revenu disponible (après déduction de prélèvements obligatoires, c'est-à-dire de l'impôt, de cotisation sociale, de la ISPP et de prime d'assurance maladie) est représenté par le cadre gris. Le trait horizontal représente la médiane, à savoir le revenu qui est situé au milieu.

Exemple de lecture:

Le couple à un enfant représente 31,8% de ménage. Pour cette catégorie, les limites de la classe moyenne ont les suivantes :

- En tenant compte du revenu annuel brut, la limite inférieure est située à 65'000 fr. et la limite supérieure à 149'000 fr. La médiane est située à 104'000.-.
- En tenant compte du revenu annuel disponible, la limite inférieure est située à 48'000 fr. et la limite supérieure à 111'000 fr. par an.

Le graphique inspire le commentaire suivant : 1) La présence de nombreux retraités parmi le ménage à une seule personne explique la valeur basse pour cette catégorie. 2) Manifestement

S

S

S

S

S

S

S

S

S

S

Source: Graphique de l'auteur, sur la base de données 2004 de l'enquête sur le revenu et la consommation de ménage conduite par l'Office fédéral de la statistique (OFS).